

vastation de la richesse et des ressources nationales, la création d'une dette presque inconcevable, et le détournement des énergies humaines hors des voies ordinaires de la vie, nous sommes plus que surpris que ce dérangement n'ait pas pris des proportions plus déplorablement destructives. L'après-guerre est généralement plus grosse de pensées sérieuses et d'inquiétudes que la guerre elle-même; mais dans le cas d'une guerre comme celle qui vient de finir, qui a mis à feu et presque détruit le monde civilisé, nous pouvons nous féliciter de voir à l'horizon une solution des problèmes qui peut nous faire souhaiter ces conditions normales que procure l'avènement de la paix.

Nous, Canadiens, commençons justement à comprendre que la fumée des bataillons s'est dissipée, que le bruit et le tumulte de la guerre ont cessé, que le génie d'invention, l'énergie, l'esprit entreprenant et la détermination qui nous ont permis de contribuer si merveilleusement à la défense de l'Empire dans la dernière guerre, tout cela comptera et continuera à se faire valoir pour résoudre avec succès les nombreux problèmes de reconstruction issus de la guerre. Quand le Parlement se réunit la dernière fois, nous n'avions pas encore commencé pour de bon la démobilisation et la rentrée au Canada des troupes que nous avions envoyées au front. Ce problème a donné lieu à des réflexions sérieuses puisqu'alors nous croyions que la démobilisation prendrait une année et demie. Nous avons réussi à la compléter dans une période de moitié moindre que celle que nous avions calculée. Tout le peuple canadien croyait qu'avec la rentrée de nos forces au pays, à une époque particulièrement défavorable, une multitude d'hommes revenus de la guerre chercheraient en vain de l'emploi. Non seulement le Gouvernement, mais le public et la presse faisaient plus que redouter la gravité d'une pareille situation. Heureusement que nos appréhensions n'ont pas eu de suite. Maintenant que la démobilisation est pratiquement accomplie, il y a un retour à la vie civile sans que le manque d'emploi soit grandement ressenti par les centaines de milliers d'hommes qui sont revenus d'Europe avec leurs familles et ceux qui en dépendent. Ces masses se sont noyées dans le public et nous reprenons rapidement notre vie normale, en dépit des troubles apportés dans notre vie civile par l'état de guerre. Cette absorption d'un grand nombre de Canadiens revenus d'Europe est une cause de profonde satisfaction tant pour le Gouvernement que pour le public canadien. Cela parle en faveur non seulement

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

de l'habileté et des ressources de ceux qui nous sont revenus; mais encore de leur conception du droit de citoyen qui leur fait comprendre le devoir qu'ils ont envers eux-mêmes et envers l'Etat. C'est cette conception même qui se trouvera être l'actif le plus substantiel du Canada quand nous serons revenus à l'ère de développement pacifique qui caractérisait notre état avant la guerre. La mise en action de ces traits de l'âme nationale qui nous ont fait répondre à nos devoirs envers l'empire, rétablira le Canada sur une base plus ferme et plus stable aux yeux de la civilisation que celle qu'il aurait pu trouver autrement.

Le Canada, par conséquent, ne devrait être animé d'aucun sentiment de pessimisme en envisageant les responsabilités de l'avenir. La vertu qui lui a fait manifester au monde entier son énergie et son esprit d'entreprise pendant la guerre continuera dès maintenant à assurer son progrès et sa prospérité nationale à un degré qu'on n'avait pas osé espérer jusqu'ici. C'est avec grand plaisir que nous remarquons, dans le discours du Trône, une allusion à la visite au Canada, de Son Altesse Royale le Prince de Galles, dans ce temps-ci. Les protestations de loyauté et les démonstrations d'enthousiasme qui l'ont accueilli partout où il est allé, à travers le Canada, témoignent d'une façon ineffable de l'attachement de ce Dominion pour l'Empire auquel nous appartenons. Ces démonstrations contiennent plus qu'un sentiment de loyauté et d'attachement à la Couronne. C'est l'admiration que Son Altesse Royale a suscitée par sa présence et sa personnalité séduisante à travers le Dominion tout entier. La Maison impériale à laquelle il appartient et dont il est l'héritier choisi du Trône, est particulièrement fortunée, de même que l'Empire, d'avoir comme son futur Roi, l'une des personnalités les plus séduisantes qui aient illustré le Trône. Maintenant que le peuple canadien a vu et rencontré Son Altesse Royale, il éprouvera un sentiment d'attachement plus profond pour ce Trône en raison de la conviction qu'il a ainsi acquise.

Tel qu'annoncé dans le discours du Trône, le Traité de Paix nous sera soumis prochainement pour qu'on l'étudie. Nous aurons alors l'occasion de le discuter sous tous ses aspects; ils nous sont tous plus ou moins familiers; mais il me semblerait prématuré d'entamer cette discussion dès maintenant.

Le fait qu'on nous présente ce Traité pour que nous l'approuvions me semble marquer un progrès dans notre dévelop-